



## *Un message du Conseil d'examen des taux des entreprises de service (CETES)*

La Société d'énergie Qulliq (SÉQ) a déposé une demande de permis pour projet d'immobilisations majeur auprès du ministre responsable de la SÉQ en vue de procéder au remplacement d'un groupe électrogène dans la collectivité de Resolute Bay. La SÉQ a fait valoir que le remplacement de ce groupe électrogène était nécessaire pour résoudre les problèmes de fiabilité et de capacité dans la localité. La SÉQ a déclaré que le projet répondra à ses critères de planification de la capacité, permettra de remplacer une unité ayant dépassé sa durée de vie utile et résoudra les problèmes de fiabilité liés à l'indisponibilité de pièces de rechange ou de remplacement.

La SÉQ propose le remplacement de l'unité G4 de 320 kW par une unité de plus grande puissance de 500 kW. Le cout total du remplacement du groupe électrogène devrait s'élever à 5,953 millions \$. Il faudrait ainsi augmenter d'environ 0,59 million de dollars les besoins en revenus, ce qui se traduirait par une majoration tarifaire de 0,29 cent/kWh à la grandeur du territoire. La SÉQ a indiqué que le projet devrait être achevé d'ici l'exercice 2028/29, mais que les tarifs ne seraient pas ajustés avant la prochaine requête en majoration tarifaire générale.

Le Conseil d'examen des taux des entreprises de service (CETES) aimerait connaître l'avis de la population et des entreprises sur cette demande.

Il est possible de consulter la demande déposée par la Société sur son site web au [www.qec.nu.ca](http://www.qec.nu.ca). On peut aussi se la procurer en s'adressant au CETES ou à la SÉQ.

Les commentaires sur la demande de remplacement du groupe électrogène peuvent être adressés au CETES.

**Les commentaires doivent être reçus avant le 22 mai 2026 à 17 h (heure de l'Est).**

Coordonnées pour l'envoi de commentaires :

Courriel : [URRC@gov.nu.ca](mailto:URRC@gov.nu.ca)

Adresse postale : Direction générale du CETES  
C. P. 1000, succursale 200,  
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

*Le CETES est une entité autonome qui conseille le gouvernement du Nunavut sur les tarifs imposés par les entreprises de services publics.*